

TORRANCE KIRBY

Université McGill

Le Boke of Marchauntes
d'Antoine Marcourt et la théologie
politique au temps des Tudor¹

Il y a quarante ans, dans son ouvrage magistral *English Humanists and Reformation Politics*, James McConica remarquait que, sous Henri VIII et Édouard VI, le mouvement de la réforme anglaise était étroitement lié aux enjeux soulevés par les courants réformés du continent : « Plus on y regarde de près, plus surgit la difficulté de dissocier les développements qui surviennent en Angleterre de ceux observés sur le continent »². Aussi relève-t-on un indice à l'appui de cette thèse dans l'histoire de la publication des traductions anglaises des pamphlets radicaux du réformateur français Antoine Marcourt. La première vague de propagande évangélique française radicale traversa la Manche et atteignit l'estuaire de la Tamise à l'été 1534. Le 24 août, une traduction anglaise anonyme de la satire railleuse de Marcourt sur les abus ecclésiastiques était publiée à Londres par Thomas Godfray sous le titre *The Boke of Marchauntes*³. C'était presque douze mois après la publication du texte original français du *Livre des marchans* par Pierre de Vingle à Neuchâtel⁴. Il va sans dire que l'an 1534 fut une année cruciale pour le cours de la Réforme à la fois en France et en Angleterre.

Deux mois seulement après la parution de l'édition traduite de Godfray – au cours de la fameuse Affaire des Placards –, l'attaque de plein fouet de Marcourt contre la doctrine de la messe suscita une controverse qui changea de façon décisive, voire irrévocable, le cours de la Réforme en France⁵. Avant la publication des Placards, François I^{er} s'était montré plutôt favorable aux évangéliques et humanistes réformateurs du groupe de Meaux ; sa sœur Marguerite de Navarre et lui avaient manifesté leur appui marqué à Érasme, Lefèvre d'Étaples et Gérard Roussel et ses partisans, alors que François I^{er} avait même contraint le conservateur Noël Bédà à l'exil au mont Saint-Michel en mai 1533. Après les Placards, on perçoit un véritable changement de fond dans le climat de la réforme religieuse. De nettes lignes de démarcation émergent entre l'humanisme modéré des réformateurs érasmiens et les protestants « sacramentaires » plus radicaux. Comme l'a démontré Francis Higman, deux formes tout à fait distinctes de réforme religieuse étaient actives en France au début des années 1530, avec pour conséquence complexe de produire, dans les faits, « deux catholicismes et deux protestantismes ». L'Affaire des Placards permit de révéler certaines différences majeures entre humanistes et réformateurs, de telle façon que la tactique de Marcourt, selon Higman, devrait être conçue comme une tentative délibérée de subvertir la réforme érasmiennne modérée, ou « réforme douce », qui ne progressait que trop bien en France au cours de cette période⁶. De plus, l'attaque de Marcourt contre la Messe et, en particulier, la doctrine de la Présence réelle était généralement interprétée comme compromettant la monarchie ; ainsi

l'hérésie des « luthériens »⁷, ainsi qu'étaient presque ironiquement appelés les évangéliques radicaux, en vint à être assimilée à de la sédition⁸. François I^{er} tourna le dos aux évangéliques et la répression qui en résulta fut prompte et brutale, si bien que de nombreux exils et exécutions s'ensuivirent. Calvin, qui il y a peu de temps était encore en contact avec Lefèvre d'Étaples, Guillaume Briçonnet et d'autres érasmiens modérés du groupe de Meaux, se rendit à Bâle aux lendemains de l'Affaire des Placards et s'y consacra à la rédaction de son influente *Institutio christianæ religionis* (1536)⁹.

En Angleterre, l'année 1534 marqua également un point tournant majeur de l'association entre l'humanisme et la réforme religieuse, bien qu'avec un résultat quelque peu différent de ce qui se produisait alors en France, que ce soit au plan théologique ou politique. Sous l'habile direction de Thomas Cromwell, le Parlement réformé avait progressivement démantelé la juridiction de la papauté en Angleterre. Dès 1529, Jean Du Bellay, ambassadeur français en Angleterre, interprétait la chute de Wolsey comme le commencement d'une attaque concertée par le Parlement contre la juridiction indépendante de l'Église¹⁰. Pour l'ambassadeur, il paraissait évident vers 1533 que le sort en était jeté ; dans une lettre à Du Bellay, alors évêque de Paris, il rapporta que le roi Henri « s'était résolu à une révolte finale et complète du Saint-Siège. [Le roi] dit qu'il fera en sorte que la sainte parole de Dieu soit répandue dans tout le pays : et notre Seigneur, croit-il, l'aidera dans la défense de ses droits »¹¹. Ce sont en fait les travaux des sessions parlementaires de 1533-1534 qui menèrent aux actions décisives entreprises contre la papauté

avec la promulgation formelle de l'Acte de Suprématie royale. En des termes strictement constitutionnels, une série de lois commençant par l'*Act in Restraint of Appeals* de 1533 et clôturée par un *Act Extinguishing the Authority of the Bishop of Rome* (1536) accomplit la révolution qui plaça Henri VIII à la tête de l'Église. Le préambule de ce célèbre dernier texte déclare que l'Angleterre est un « empire », gouverné par un « chef suprême », c'est-à-dire le roi, et que sous sa loi l'Église est complètement auto-suffisante, et ce « sans l'intermédiaire d'une ou plusieurs personnes extérieures »¹², et parmi eux l'« évêque de Rome », ainsi qu'on le désignait alors officiellement¹³. En novembre 1534, quelques semaines seulement après le Jour des Placards à Paris, le Parlement réformé rompit les liens de l'Angleterre avec la juridiction du pontife romain en déclarant dans un bref paragraphe de l'Acte de Suprématie qu'Henri VIII était « le chef suprême de l'Église d'Angleterre »¹⁴. Il est remarquable et effectivement ironique qu'en Angleterre le radicalisme évangélique du *Boke of Marchauntes* de Marcourt serve à supporter une campagne de propagande de la réforme royalement sanctionnée, alors qu'en France la même position est reléguée aux franges de la subversion politique. Comment convient-il donc d'aborder cette extrême divergence de vues sur les rives opposées de la Manche quant à la réception du texte de Marcourt ?

Dans sa magistrale étude *Antoine Marcourt : réformateur et pamphlétaire*, Gabrielle Berthoud observe que *Le Livre des marchans* est le plus populaire et le mieux connu des ouvrages de Marcourt¹⁵. En plus de l'édition de 1533, il y a eu une autre édition subs-

tantiellement révisée en 1534, également publiée par Vingle à Neuchâtel, et suivie par d'autres éditions en 1541¹⁶, 1544 (cette fois avec Marcourt identifié comme l'auteur)¹⁷, 1548, 1555, de même que plusieurs autres éditions non datées. L'ouvrage de Marcourt fut traduit en allemand et en néerlandais de même qu'en anglais¹⁸. Il convient aussi de noter que plusieurs autres ouvrages publiés par Vingle au cours de la période 1533-1535 parurent aussi en traduction anglaise. Parmi ceux-ci figure le *Petit traicté tres utile, et salutaire de la Sainte Eucharistie de nostre Seigneur Jesuchrist* de Marcourt (1534), qui parut également peu après dans une autre édition préparée par Pierre Viret ou Vingle lui-même sous le titre *Declaration de la Messe*¹⁹. Cet ouvrage fut publié en traduction anglaise en 1547, année même de la publication de la seconde édition anglaise du *Boke of Marchauntes*²⁰. Au début de 1534, Vingle publia une traduction française du *De nova et veteri doctrina* (1526) de l'humaniste et réformateur évangélique Urbanus Rhegius²¹. Peu de temps après le même traité fut publié à nouveau, cette fois dans une traduction anglaise de l'éminent botaniste William Turner²². Finalement, dans un contexte qui renverse l'influence évangélique de part et d'autre de la Manche, quelques semaines seulement après le Jour des Placards, Vingle publia le petit *Traicté du Purgatoire*, communément attribué à Guillaume Farel, et qui est tributaire du dialogue sur la doctrine du Purgatoire du réformateur et martyr anglais John Frith et de Thomas More²³.

L'édition française révisée du *Livre des marchans* (1544) fournit le texte de base à une seconde traduction anglaise quelque peu inférieure publiée par Richard

Jugge en 1547, année de la mort d'Henri VIII et de l'accession au pouvoir d'Édouard VI²⁴. Se référant à la première traduction anglaise du texte original de 1533, Berthoud remarque que, bien que le *Boke of Marchauntes* de Godfray soit mentionné dans les bibliographies, il demeure « quasi ignoré ». Berthoud pose alors quelques questions qui méritent d'être abordées :

On serait curieux, cependant, de connaître les motifs de son entreprise [Godfray]. Initiative personnelle? Commande d'un imprimeur, d'un groupe réformé, d'un pouvoir plus officiel? Rien ne le révèle, mais on admettra que *The boke of marchauntes* venait à son heure. 1534, c'est l'année de la rupture définitive du roi avec Rome, le moment où reprend la campagne contre les excès et la richesse du clergé, campagne qui aboutira, en 1540, à la suppression totale des monastères.²⁵

En tentant de répondre à la question de Berthoud quant aux raisons ayant présidé à la traduction et à la publication de la satire de Marcourt, il convient de rappeler certaines circonstances déterminantes du commerce des livres à cette période. Andrew Pettegree a récemment souligné que « les imprimeurs, les auteurs et les membres du Conseil Privé opéraient à l'intérieur d'un cercle étroitement tissé par les amitiés, le patronage et les réseaux de contacts »²⁶. De plus, la proximité des liens entre le commerce éditorial et les coulisses du pouvoir était intrinsèque au succès de la révolution d'Henri VIII. Pendant la radicale transformation constitutionnelle de l'Angleterre des années 1530, Thomas Cromwell, premier ministre d'Henri VIII, géra simultanément les complications du programme législatif et une campagne de propagande hautement sophistiquée dans la presse à l'appui du programme

constitutionnel soumis au Parlement²⁷. On a soutenu l'idée que la matière des pamphlets du début des années 1530 incarnait à plusieurs égards la législation adoptée par le Parlement réformé²⁸. La liste des titres publiés par Thomas Godfray suggère qu'il s'agissait à l'évidence d'un joueur important du cercle de Thomas Cromwell. Godfray publia de nombreux livres qui contribuèrent directement à l'avancement de la campagne de propagande de Cromwell et il était associé à quelques-uns des principaux prophètes et propagandistes de la révolution Tudor, incluant William Tyndale, John Frith, Christopher St German et William Marshall²⁹. La consultation de certains de ces titres, de leurs auteurs et leurs traducteurs nous permet d'obtenir certaines indications quant à la force de la publication de l'œuvre de Marcourt et nous pourrions même être en mesure de formuler certaines hypothèses concernant l'identité possible du traducteur.

Thomas Godfray publia sporadiquement plus de vingt titres entre 1530 et 1536. Parmi ceux qui le relient de diverses façons à la cause réformée se trouvent deux ouvrages importants de William Tyndale, *The Obedience of a Christian Man* et *Pathway into the Holy Scripture*, deux textes radicalement évangéliques du grand traducteur de la Bible³⁰. Le traité de Tyndale sur l'obédience établit un lien explicite entre l'enseignement évangélique relatif à la justification par la foi seule et l'autorité héritée de Dieu et détenue par le prince de droit divin sur l'Église et le Commonwealth. Richard Rex a montré que Tyndale avait exercé une influence importante sur les chefs propagandistes du règne d'Henri VIII, particulièrement dans sa démonstration

de la source théologique de la Suprématie royale³¹. Rex maintient que « la volonté de Tyndale, lorsqu'il rédigea son traité sur l'obédience, était de défendre la nouvelle doctrine contre l'attaque selon laquelle 'it causeth insurrection and teacheth people to disobey their heads and governors, and moveth them to rise against their prince' »³². Dans un esprit qui rejoint celui de Tyndale, le *Boke of Marchauntes* lance un appel véhément aux législateurs séculiers afin de corriger les abus du clergé. Dans un changement de ton qui passe du satirique à l'apologétique à la fin de l'ouvrage, Marcourt présente ses arguments pour ces deux revendications théologiques clés, c'est-à-dire la rectitude passive de la foi et la législation royale de l'Église.

Dans un recours direct aux doctrines réformées de la « grâce seule » et de la « justification par la foi », le *Boke of Marchauntes* affirme :

Than one may see these hypocrites these . . . marchauntes of good works and merites : as if thei had such plenty for to sell at their pleasures. And they have given to understande/ that the frendes and benefactours of their order/ for the merites of these holy fathers have clene gotten heven/ quenching the faith/ putting in darknes/ the right holy name of Jesu/ and blasphemynge openly the grace and mercy of the lorde god/ the which is nat to be gotten bi merites or other workes or elles it shulde be no grace.³³

Dans son identité rabelaisienne assumée de « Pantapole », Marcourt se définit lui-même comme celui qui « vend de tout »³⁴, comme s'il s'agissait d'un grossiste qui cherche à vendre bon marché à l'homme ordinaire. En vertu de la cible de la satire, le rôle du

« marchand » ecclésiastique animé par l'esprit d'entreprise est alors celui d'un détaillant, dont la tâche est de distribuer libéralement les « biens » spirituels de la grâce divine. Au moyen d'une série complexe d'étapes et d'échelons, une graduelle sanctification du « consommateur » fervent devait être accomplie à travers la médiation d'une hiérarchie sacramentaire. En contrepartie, ce modèle de vente au détail du seigneur Pantapole suggère que ces biens sont disponibles sous la forme universelle que Luther avait fameusement définie comme une « totale » ou justifiante rectitude, communiquée par l'autorité entièrement suffisante de l'Écriture (*sola scriptura*) aux croyants individuels par la grâce seule (*sola gratia*) et au moyen de la foi seule (*sola fides*), sans la médiation nécessaire de la tradition, du mérite des bonnes œuvres et du complexe appareil sacramentaire du « détaillant »³⁵ ecclésiastique.

Dans un autre passage adjacent à ce traitement du mode de distribution de la grâce, le *Boke of Marchauntes* insiste pour que le soin de la religion soit directement contrôlé par le pouvoir civil :

What you noble and virtuous princes/ lordes/ and lardes : why do ye nat loke on these marchauntes? And yet/ nat withstanding /that by pride/ they will nat be visited : yet have you/ whether thei wyll or not/ auctorite over them/ and unto you/ it apperttaineth to chastise/ to correcte/ and to put downe/ the great excesse of such [Cii r°] theves. Than do it/ that the sayenge of Esaie be nat verified and fal upon you (Esa. [Isaiah] i) Thy princes be unfaithfull/ felowes unto theves. But rather that in the presence of the lyvinge god/ whose name ye bere ; Who hath given you the power of the swerde/ for to use unto his honour/ defending the innocents/ punnishinge all evyll doers/ ye may be found faithfull and

trewe/ consenting unto all goodnesse/ resisting unto the
 evyll with all your might for his good wyl/ for unto this
 ar you committed by him/ that he onely may exalte you
 or put you downe/ in the lyfe present and to come : and
 of this be acertened/ that if you go about for to honour
 him/ he wyll honour you/ if you exalte him/ he shall
 exalte you. [Cii v°]By his wisdom/ the kynges rayne and
 the lordes governe/ and ordayne holy thinges.³⁶

Au milieu de la cinglante satire de l'Église hiérarchique de Marcourt, on est soudainement confronté à la proposition selon laquelle l'autorité et la hiérarchie ne sont d'aucune façon *per se* la source des abus spirituels. Marcourt invite plutôt explicitement les « princes vertueux » à être les « visiteurs » du clergé, c'est-à-dire « to chastice/ to correcte/ and to put downe/ the great excesse » des « marchands » ecclésiastiques. Dieu a donné aux princes le « pouvoir de l'épée » et par conséquent, selon un argument rendu célèbre par Marsile de Padoue, les princes détiennent la juridiction sur l'Église. Ce passage se termine par une citation du Livre des Proverbes qui devint un lieu commun des Écritures repris par les défenseurs de la Suprématie Royale au temps des Tudor, et qui se lit comme suit dans la traduction de Tyndale : « By me [i.e. par la divine sagesse] kings reign, and princes decree justice ; by me princes rule, and nobles, even all the judges of the earth »³⁷. L'argument de Marcourt, également soutenu par Tyndale, Luther et Zwingli, est que l'autorité des princes n'est pas obtenue par la médiation de l'Église et de ses ministres, mais plutôt par un don divin octroyé sans médiation.

Je crois que nous approchons ici du propos de la satire soutenue de Marcourt contre ces marchands

et leur marchandise. Le marchand est par définition « celui qui fait le commerce de biens qu'il n'a pas fabriqué ou produit lui-même » et, dans l'usage initial, le titre de marchand ne s'applique qu'à ceux qui entretiennent le commerce avec des pays étrangers³⁸ : « For truly it is nedefull/ that the abundaunce of one contrey/ supplye and satisfye unto that/ whiche nedeth in another³⁹ ». Les deux pays entre lesquels ce commerce se pratique apparaîtraient évidents aux yeux de n'importe quel lecteur contemporain familier avec les épîtres de Paul, comme étant nulles autres que les cités célestes et terrestres. Selon le *Boke of Marchauntes*,

Laborious/ diligent/ and industrious persons be requisite/ for the entertaining of the publyke welth/ the which with out finesse/ fraude/ or subtlety to have the distributyng/ and haunting/ to change/ conserve and transporte many sortes of marchandyses/ from one place to another according unto the convenience of tymes/ and the necessitye of the people. Unto the whiche the trewe marchauntes is right lefull/ as unto good and faithfull servauntes of the commune welth ...⁴⁰

Néanmoins, comme il est précisé dans le même passage d'introduction :

This estate/ wheof I speke/ as honourable/ as it is in the temporal and civyll welth/ so accursed and detestable it is in the divine and spirytual lyfe : And for all that god hath permitted in his furour/ that in steed of good herdmen/ and trewe ministers of his holye worde/ that ther shulde come/ I do nat say alonly gret marchauntes/ but furieuse theves/ and insaciabie ravening wolves.⁴¹

Les questions fondamentales soulevées par cette satire concernent à la fois le soin des âmes et le détournement ultime de la juridiction et du pouvoir vers les commu-

nautés politiques humaines. En effet, considérées à travers la lentille satirique de « l'état de marchand », ces deux questions pourraient être abordées comme une seule et même interrogation fondamentale, c'est-à-dire celle qui concerne la forme de médiation de certains « biens » essentiels – à savoir si ces biens sont les dons divins de la grâce et du salut aux croyants individuels ou le don de droit divin aux dirigeants de la communauté humaine. Selon la position évangélique radicale défendue par Marcourt – et en ceci il est essentiellement en accord avec des réformateurs évangéliques du continent comme Guillaume Farel, Pierre Viret, Huldrych Zwingli et Jean Calvin, ou William Tyndale, John Frith, William Turner et Clement Armstrong en Angleterre – le salut individuel et le pouvoir politique suprême sont tous deux des « marchandises » transmises en bonne et due forme d'un pays à l'autre, comme s'il s'agissait du paradis à la terre, du royaume spirituel au royaume temporel, sans la nécessité d'une médiation exercée par une hiérarchie ecclésiastique animée par l'esprit d'entreprise (dans le sens littéral du terme). Alors pourquoi le « estate of merchauntes » est-il honorable dans le « temporal and civyll welth » alors qu'il est « accursed and destable in the divine and spirytuall lyfe »?

Ce que l'on trouve dans le *Boke of Marchauntes* est une pleine affirmation de la dialectique augustinienne des deux cités, dont l'enjeu majeur est d'éviter le mélange ou la confusion des choses spirituelles et temporelles. La plus célèbre formulation de cette position augustinienne au XVI^e siècle est peut-être celle d'un autre réformateur français, Jean Calvin, qui défend cette position de la façon suivante :

In man government is twofold : the one spiritual, by which the conscience is trained to piety and divine worship ; the other civil, by which the individual is instructed in those duties which, as men and citizens, we are bold to performs. To these two forms are commonly given the not inappropriate names of spiritual and temporal jurisdiction, intimating that the former species has reference to the life of the soul, while the latter relates to matters of the present life, not only to food and clothing, but to the enacting of laws which require a man to live among his fellows purely honourably, and modestly. The former has its seat within the soul, the latter only regulates the external conduct. We may call the one the spiritual, the other the civil kingdom. Now, these two, as we have divided them, are always to be viewed apart from each other. When the one is considered, we should call off our minds, and not allow them to think of the other. For there exists in man a kind of two worlds, over which different kings and different laws can preside. By attending to this distinction, we will not erroneously transfer the doctrine of the gospel concerning spiritual liberty to civil order, as if in regard to external government Christians were less subject to human laws, because their consciences are unbound before God, as if they were exempted from all carnal service, because in regard to the Spirit they are free.⁴²

La satire du *Boke of Merchauntes* s'attaque à la logique adverse de la *lex divinitatis*, célèbre ment formulée par Boniface VIII dans la bulle *Unam Sanctam*, où le plaidoyer en faveur des marchands est le plus éloquemment défendu. Avec le puissant soutien de l'érudit avocat de droit canonique Gilles de Rome, Boniface VIII résume la logique marchande de la spiritualité médiévale qui va à l'encontre de la position augustinienne élevée maintenue par Marcourt et Calvin. En formulant le principe théologique de la prêtrise, fonction sacramen-

taire, Boniface invoque la prétendue *lex divinitatis*, la fondamentale « loi de divinité » telle que prononcée par le néoplatonicien syrien du VI^e siècle, Denys l'Aréopagite⁴³. Dans la bulle *Unam Sanctam*, Boniface défend la doctrine de la pleine puissance du pape (*plenitudo potestatis*) en plaidant pour la nécessaire subordination hiérarchique de la juridiction temporelle et spirituelle :

Puisque d'après Saint Denys, c'est par loi de divinité (*lex divinitatis*) que les choses les plus basses deviennent les plus élevées grâce aux intermédiaires. De plus, en vertu de l'ordre du monde, toutes les choses ne sont pas ramenées également et immédiatement, mais la plus basse par l'intermédiaire et l'inférieure par la supérieure [...]. Ainsi, si le pouvoir terrestre se trompe, il sera jugé par le pouvoir spirituel.⁴⁴

Cette relation de subordination entre les royaumes spirituel et temporel établit le ministre ecclésiastique comme un agent ordonné ou un médiateur sacramentaire entre les mondes. C'est précisément cette notion de médiation sacerdotale entre les deux royaumes qui constitue l'« état de marchandise »⁴⁵ de Marcourt et qui sert par conséquent de principale cible à sa satire évangélique tout au long du *Boke of Marchauntes*.

Conformément au point de vue augustinien de Marcourt, le principe mercantile de la médiation exclusivement « externe » des biens entre un royaume temporel et un autre du même ordre « for the tyme of this present lyf » est « worthy prayse and righte utyle »⁴⁶. Jusque-là, toute tentative « to change/conserved and transporte many sortes of marchandyses » du royaume du divin et de la vie spirituelle au royaume du temporel et de la vie civile est « accursed and detestable ».

Le genre de commerce n'est pas le travail de « good herdmen/ and trewe ministers of [God's] holye world » mais celui de « furious theves/ and insaciable reuening wolves ». La seule tentative d'agir comme un intermédiaire entre les royaumes est de nature frauduleuse, c'est-à-dire « to sell the thinge that is nat his [to sell] » ; c'est de confondre la substance d'un ordre de réalité et celle d'un autre, suivant l'exemple d'un alchimiste :

The gret Lycyfere/ I wolde say the gret lorde of these
marchauntes/ which is the sleightest of all / holdeth his
banke open unto all folks/ conuertynge the leade unto
golde. There was never such multiplying by Alkemyst
seen in this worlde/ as he and his doth fynde/ to fynde
suche a vayne of golde under lead.⁴⁷

Il y a une curieuse résonance entre cette peinture satirique du marchandage de l'alchimie par Marcourt et le « Canon's Yeoman's Tale » des *Canterbury Tales* de Chaucer qui constituent, de façon intéressante aussi, l'un des vingt et quelques livres publiés par Godfray au début des années 1530⁴⁸. Le *Pardoner* de Chaucer – « I preche of no thing but for conueityse./ Therefore my theme is yet, and euer was,/ *Radix malorum est cupiditas* » – est la personnification même de l'ecclésiaste animé par l'esprit d'entreprise de Marcourt⁴⁹. Comme le *Boke of Marchauntes*, les *Canterbury Tales* avaient été publiés *cum privilegio regali*, avec privilège du Roi. Étant donné la critique acérée de Chaucer à propos des caprices et des abus de l'Église de la fin du Moyen Âge, on pourrait même considérer la republication des *Canterbury Tales* comme une contribution à la campagne de propagande orchestrée par Thomas

Cromwell coïncidant avec les actions révolutionnaires du Parlement à ce moment.

Godfray publia également une traduction du démenti de Lorenzo Valla de la prétendue «Donation de Constantin», l'invention du VIII^e siècle qui fournit un appui aux revendications papales du *plenitudo potestatis* ou pouvoir souverain au détriment du pouvoir temporel⁵⁰. On voit ici aussi la même chose émerger : la promotion d'une redéfinition du pouvoir spirituel loin des revendications hiérarchiques de la papauté, implicites dans la *lex divinitatis*, et en faveur de la revendication centralisante du pouvoir temporel sur tous les domaines de la juridiction externe. Le traducteur du traité de Valla n'était nul autre que William Marshall, qui avait aussi traduit, «with the kynges moste gracyous priuilege,» le *Defender of the Peace*, grand ouvrage de théologie politique augustinienne de la fin du Moyen Âge de Marsile de Padoue⁵¹. Marshall, qui n'est pas un candidat improbable à titre de traducteur du *Boke of Marchauntes*, était parmi les plus assidus du cercle de Cromwell dans sa défense de la Suprématie Royale⁵². Bien que la sanction officielle de tous les livres publiés par Thomas Godfray et d'autres dans la campagne de propagande de 1533 à 1536 ne puisse être prouvée, il y a une preuve d'une subvention directe pour la traduction du *Defensor Pacis* de Marshall⁵³. Le rapport de cet ouvrage de théologie politique du XIV^e siècle avec la révolution des Tudor apparaît évident dans la principale attaque du traité de Marsile de Padoue, c'est-à-dire le dévoilement de la quête de domination de la papauté romaine – la *libido dominandi* décisive de la *civitas terrena* d'Augustin – qui est, non seulement

celle de la sphère spirituelle, mais également celle du royaume temporel ou civil⁵⁴. Selon Marsile de Padoue, cet outre-passement de l'autorité spirituelle était la principale cause du conflit et du désordre au sein de la chrétienté⁵⁵. La critique des revendications juridiques de la papauté dans le *Defensor Pacis* peut être justement caractérisée comme reposant sur un rejet de ce qui était perçu comme la logique «mercantile» de la *lex divinitatis* articulée par Boniface et Gilles de Rome. Une fois de plus, on peut distinguer l'attaque très ciblée de la satire de Marcourt à l'intérieur du projet plus vaste de la campagne littéraire montée par Thomas Cromwell à l'appui de la révolution constitutionnelle d'Henri VIII.

Thomas Godfray publia aussi la traduction de Marshall du traité iconoclaste de Martin Bucer *Das Einigerlei Bild*: «pyctures [and] other ymages which were wont to be worshypped, ar i[n] no wise to be suffred in the temples or churches of Christen men»⁵⁶. Comme dans la satire du *Boke of Marchauntes*, la question posée par Bucer relève au premier chef de l'enjeu central de la «médiation». La profession évangélique du caractère suffisant des Écritures pour le salut – *sola scriptura* – conduit au rejet des images, des reliques, etc. en faveur plutôt d'un accès direct au message divin à travers la Parole. Dans une synthèse de cette position réformée, Lefèvre d'Étaples affirme que «The Word of God alone suffices. This alone is enough to effect life everlasting. This rule is the guide to eternal life. All else, on which the Word of God does not shine, is as unnecessary as it is undoubtedly superfluous. Nor should such be reckoned with the Gospel as far as the purity of the pious worship and the integrity of faith

are concerned, for it is not the creation of God»⁵⁷. Marcourt conçoit la question en accord avec la prétention satirique de l'état de marchand : «is it nat a gret sleyghtnesse [habilité] for to sell well and in sellynge/ to be well payde/ and that the byer finally shal have nothing but the sight?»⁵⁸ »

L'avocat de droit coutumier et théoricien politique Christopher St German était un autre joueur clé du cercle des réformateurs religieux et politiques de Cromwell. Son attaque littéraire soutenue contre la papauté se traduisit par une série de pamphlets rédigés avec une pointe de plus en plus acérée. Alors que plusieurs des contributions de St German à la campagne de propagande étaient publiées par l'imprimeur du roi lui-même, Thomas Berthelet⁵⁹, l'une des plus vitrioliques pièces de l'avocat de droit commun, *An Answer to a Letter*, était publiée par nul autre que Thomas Godfray⁶⁰. Dans *An Answer*, St German se propose de redéfinir la nature de l'Église en conformité avec la revendication du roi à la *plenitudo potestatis*. Non seulement les rois assurent le « soin des âmes », mais ils sont aussi les arbitres définitifs de la doctrine et de l'interprétation des Écritures tout à la fois :

let every man therefore iuge whether any curate may truly say : the kyng hat only cure of the bodyes of my parysshens, but I of their soules : for it is no dout but that kynges and princes have cure and charge over both, and that nat only over the soules of laye men : but also of the soules of bysshops and prestes ...

...for as moche as the unyversall catholique people can nat be gathered togyther to make suche exposycion [of the scripture], therefore it semeth that kynges and

princes whom the people have chosen and greed to be their rulers and governours, and which have the whole voices of the people, may with their counsel spirytuall and temporall make exposycyon of such scripture as is doutfull so as they shall thynke to be the true understanding of it, and none but they, and that their subiectes be bounden even by the law of god to folowe their exposycion...⁶¹

Sans aucun doute, Antoine Marcourt rejoint St German et d'autres propagandistes importants de la Suprématie Royale dans son appel au modèle des rois vertueux de l'Ancien Testament, dont la charge était à la fois pour l'honneur de Dieu et le bon gouvernement du peuple :

Dispisyng of the divine wyll and wysedom is cause of all evils/ on kinges/ princes/ lordes/ contreis and nations/ which hath ben sene by David Salomon/ Ezechie/ Achab/ Manasses/ and other lyke. And one ought nat to have fere for to avaunce the honoure of god/ as poore simple Sedechie had/ feryng more the princes of Juda and Hierusalem than the only god/ nat believing the counsel of good Hieremie...For it is nat in the power of men/ to depreve kynges of their crownes : but only appertayneth unto god/ which tranposeth the kingdoms as it plesith him ...⁶²

Dans le cas de Clement Armstrong, un autre évangélique radical du cercle de Thomas Cromwell, Ethan Shagan a montré avec une extraordinaire clarté que le radicalisme religieux n'est pas nécessairement opposé à la théologie politique autoritaire⁶³. Armstrong, un opposant sacramentaire à la Messe – une position certes radicale à tenir dans les années 1530 – définissait néanmoins l'Église comme « the congregation of all men in a realm congregated as in the body of one man, which

one man is the king's body wherein all people his subjects are as his bodily members ... like as the king is the Church, so the Church is the king»⁶⁴. Que la satire de Marcourt puisse être essentiellement en accord avec Tyndale, St German, Martin Bucer et Marsile de Padoue sur des questions clés de la réforme religieuse et politique remet en question certaines hypothèses historiographiques au sujet de la Réforme. Dans le cas de Clement Armstrong, Shagan a montré comment les manœuvres anti-papales d'Henri VIII au début des années 1530 ont été reçues et embrassées par la communauté protestante radicale de Londres. Loi d'éroder l'autorité des Princes, l'affirmation d'un programme évangélique radical va de pair avec une extension révolutionnaire des pouvoirs royaux. Pour Marcourt comme pour Armstrong et d'autres membres du cercle de Thomas Cromwell, la Suprématie Royale va de pair avec une réforme doctrinale radicale.

En considérant la variété des livres publiés par Thomas Godfray au cours de la période 1533-1536, ainsi que leur implicite cause commune, l'apparition parmi ceux-ci de la satire anti-cléricale portant la marque évangélique radicale de Marcourt semble tout à fait conforme aux visées constitutionnelles de la campagne littéraire royalement sanctionnée, même si elle n'est pas entièrement en accord avec d'autres politiques doctrinales du royaume. Alors que Marcourt est aussi associé au radicalisme théologique – et ses *Articles véritables* publiés comme Placard en octobre 1534 confirment ses tendances sacramentaires radicales qui, comme celles d'Armstrong, ne pouvaient pas être réconciliées avec la position sur la Messe et la

réelle présence encouragée par le roi Henri VIII –, il est néanmoins évident que le *Boke of Marchauntes* accorde un appui solide à la nouvelle idéologie de la royauté, telle que la dévoilent par le programme du Parlement réformé et la propagande qui l'accompagne. Que Cromwell ait formellement sanctionné la publication de la satire est confirmé de façon extratextuelle par le colophon de Godfray «*cum privilegio*». De toute façon, il est plus pertinent de démontrer la cohérence du *Boke of Marchauntes* avec d'autres contributions de premier plan des presses de Godfray à la campagne littéraire du gouvernement. Cette approbation ouvertement officielle du livre de Marcourt contraste nettement avec la tentative de dissimulation de l'identité des éditeurs et l'endroit de publication dans les éditions françaises de Pierre de Vingle de 1533 et 1534⁶⁵. Une preuve de cette divergence marquée dans la réception officielle de la satire de Marcourt de part et d'autre de la Manche est perceptible dans une légère mais révélatrice modification rhétorique dans l'utilisation du pronom personnel. Dans la péroration de l'appel aux Princes de l'édition originale de Vingle de 1533, Marcourt écrit : «O, si ainsi promptz et vigilans *vous* estiez à procurer l'honneur de Dieu comme sont promptz et diligentz ces convoiteux marchans de estre apres leur cas pour bien garder que rien ne leur eschappe, las que la chose iroit bien»⁶⁶. L'effet rhétorique en est un d'admonestation, voire de réprobation. Dans l'édition de 1534 de la traduction anglaise de Godfray, le pronom passe de la deuxième personne à la première : «O lorde/ if *we* were so prompt and wakinge for to procure the honour of god/ as these covetouse marchantes be prompte and

diligent/ for to be about theyr maters/ and to be well ware that nothings escape theym : Helas all wolde goo well»⁶⁷. Ce passage du *vous* au *nous* suggère quelque degré de complicité ou de dessein commun entre l'auteur et l'auditeur projeté de l'apologie, c'est-à-dire le Prince. Cette divergence subtile dans la traduction signale un monde de différences entre la réception officielle du pamphlet de Marcourt en Angleterre par rapport à la France.

L'identité du traducteur demeure une énigme. L'une des possibilités est William Marshall, pour lequel Godfray a imprimé plusieurs traductions, bien que toutes celles formellement identifiés proviennent du latin ou de l'allemand⁶⁸. Un autre candidat possible comme traducteur de la satire de Marcourt est William Turner, traducteur du traité *The old learninge and the newe* (1537) d'Urbanus Rhegius, précédemment publié à Neuchâtel par Vingle en 1534 sous le titre *La Doctrine nouvelle et ancienne*. S'il n'était pas mort en 1531, Simon Fish aurait pu être une autre possibilité, parce qu'on lui a aussi attribué la traduction des tracts évangéliques du continent du français vers l'anglais⁶⁹. Même Christopher St German ne peut être écarté puisqu'il est du nombre des traducteurs de littérature humaniste et réformée de Godfray⁷⁰. Il est beaucoup moins probable qu'il s'agisse de Thomas Starkey, un autre humaniste du cercle de Thomas Cromwell, bien qu'il existe une preuve circonstancielle qu'il ait étudié le droit à Avignon de 1532 jusqu'à son retour en Angleterre aux environs de la publication du *Boke of Marchauntes*. Un autre candidat tout à fait improbable est Giles du Wes (alias du Guez), tuteur français de Lady Mary (ultérieurement

la reine Mary) et libraire d'Henri VIII, en dépit du fait qu'il ait été l'auteur d'une grammaire française en deux volumes publiée par Godfray en 1534⁷¹.

Une génération plus tard, dans les *Actes and Munuments*⁷², John Foxe mentionne le *Boke of Marchauntes* comme ayant été inclus dans une liste de livres prohibés par Henri VIII dans une Proclamation de 1546, deux ans après que la Faculté de théologie de Paris ait publié le premier index de livres censurés en France⁷³. En compagnie d'une foule d'autres écrits évangéliques de réformateurs comme Miles Coverdale, George Joye, William Tyndale, John Frith, William Turner et Robert Barnes parmi d'autres, le *Boke of Marchauntes* était destiné au feu devant Paul's Cross⁷⁴. La liste divise les livres selon un ordre établi en fonction de l'auteur et inclut le *Boke of Marchauntes* dans une sous-section de titres attribués à William Turner, incluant *The huntynge & fyndynge out of the Romishe fox* et *A comparision betwene the olde learynyge and the newe*. Ce pourrait bien être l'indice le plus solide quant à l'identité du traducteur, quoiqu'il ne soit pas tout à fait convaincant. Il est intéressant de noter que l'article précédant immédiatement le *Boke of Marchauntes* dans la liste des livres prohibés jointe à l'Injonction Royale est *The Summe of the holye Scripture*⁷⁵, qui est la traduction anglaise de la *Summa der godeliker Schrifaturen*, un ouvrage en néerlandais paru à Leyde en 1523 et ayant été attribué à Henricus Bomelius (ou Hendrik von Bommel), un prêcheur évangélique de la région du Bas-Rhin et pasteur de la «Brethren of Common Life»⁷⁶. La traduction anglaise est attribuée à un autre brandon de discorde évangélique, Simon Fish, auteur

de la populaire satire évangélique *Supplicacyon for the beggars*, d'abord mise en circulation au printemps 1529 et dont une copie aurait été présentée à Henri VIII par Anne Boleyn⁷⁷. Simon Fish et John Frith ont tous deux été impliqués dans les polémiques avec Thomas More concernant la doctrine du purgatoire, et ont ainsi servi à mettre en évidence le développement du désaccord entre les humanistes érasmiens et les approches évangéliques radicales de la réforme religieuse. Et, comme l'a montré Isabelle Crevier-Denommé, une traduction française, *Summe de l'escripture sainte*, fournit maintenant un autre cas de liens entre l'Angleterre et les presses de l'imprimeur de Marcourt à Neuchâtel, Pierre de Vingle⁷⁸. Ici encore, nous constatons l'impossibilité de séparer les développements du cours de la Réforme en Angleterre des événements du continent.

La thèse de James McConica dans *English Humanists and Reformation Politics*, selon laquelle les évangéliques humanistes du règne d'Henri VIII «ont rejeté l'hétérodoxie généralisée des réformateurs protestants» et ont embrassé la voie du compromis de la modération érasmiennne comme étant «la seule véritable solution pour l'Église d'Henri VIII», apparaît maintenant plutôt comme une lecture invraisemblable de l'environnement polémique dont témoigne la publication officiellement sanctionnée de la satire de Marcourt⁷⁹. Les presses de Thomas Godfray ont joué un rôle clé dans la campagne anti-papale de Cromwell de 1533 et le *Boke of Marchauntes* était l'une des nombreuses publications d'évangéliques radicaux engagées à l'appui de la Suprématie Royale. L'hypothèse de Francis Higman selon laquelle il y a une dualité à la fois au sein

du protestantisme et du catholicisme dans les années 1530 est utile. L'humanisme réformé d'Angleterre a son « moment évangélique » dans les années 1530 et revient ensuite à un mode résolument plus conservateur dans la décennie suivante. De la chute de Thomas Cromwell en 1540 jusqu'à la mort d'Henri VIII en janvier 1547, l'Église d'Angleterre en vint à être dominée par l'esprit d'un humanisme érasmien conservateur comme elle l'avait connu avant 1533⁸⁰, alors que, durant cette même période de la moitié des années 1540, la France assista à une sévère répression de l'hérésie et à un renforcement rigoureux de l'orthodoxie catholique⁸¹. Avec l'accession au pouvoir d'Édouard VI, « le jeune Josias », le climat changea une fois de plus, et le *Boke of Marchauntes* fut ressuscité dans une seconde édition anglaise quelques mois seulement après avoir péri dans les flammes de Paul's Cross. En moins d'une année, les théologiens évangéliques du continent Martin Bucer de Strasbourg et le Florentin Peter Martyr Vermigli s'étaient installés à Cambridge et Oxford respectivement en tant que « Professors of Divinity » du Roi. Ceux qui, en France, espéraient un chef qui aurait ressemblé à l'enfant-roi de l'ancienne Judée, destructeur d'idoles, auraient à attendre jusqu'à l'accession au trône de François II en 1559, puis de Charles IX en 1560, jusqu'à ce que leurs espoirs d'une profonde réforme de l'Église et de la doctrine se dissipent dans le sillage du Colloque de Poissy (1561)⁸². La marée de la réforme religieuse était loin d'atteindre l'équilibre de part et d'autre de la Manche.

Notes

1. La version anglaise originale de ce texte est parue dans *Renaissance et Réforme*, vol. XXVIII, n° 2, 2004 [novembre 2006], pp. 37-60.
2. Nous traduisons : «The closer the examination, the more apparent is the difficulty of separating English developments from those on the Continent»; James Kelsey McConica, *English Humanists and Reformation Politics under Henry VIII and Edward VI*, Oxford, Oxford University Press, 1965, p. 6.
3. *The Boke of Marchauntes, right necessarye vnto all folkes. Newly made by the lorde Pantapole, right expert in such busynesse, nere neyghbour vnto the lorde Pantagrue*, imprimé à Londres par Thomas Godfray, *cum priuilegio Regali*, 1534.
4. Le texte original fut publié par Vingle le 22 août 1533 sous le titre *Le Livre des marchans, fort utile a toutes gens nouvellement composé par le sire Pantapole, bien expert en tel affaire, prochain voysin du seigneur Pantagrue*. Selon Gabrielle Berthoud, «le *Livre des Marchans* est l'œuvre la plus populaire et, apparemment, la mieux connue de l'auteur des Placards.» Cf. *Antoine Marcourt : réformateur et pamphlétaire, du Livre des Marchans aux Placards de 1534*, Genève, Droz, 1973, p. 111.
5. Le placard s'intitulait *Articles veritables sur les horribles, grandz et importables abus de la Messe papalle, inventee directement contre la sainte Cene de Jesus Christ* et avait aussi été imprimé par Pierre de Vingle (Neuchâtel, 10 octobre 1534). La virulente attaque de Marcourt contre la doctrine catholique de la messe fut distribuée partout à Paris, de même qu'au château d'Ambroise où résidait alors le roi François I^{er}. Cf. Francis Higman, «De l'affaire des Placards aux nicodémistes : le mouvement évangélique français sous François I^{er}», dans *Lire et découvrir : la circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, Droz, 1998, pp. 619-625.
6. Francis Higman, *op. cit.*, pp. 622, 623. Selon David Nicholls («Looking for the origins of the French Reformation», dans Christopher Allmand (dir.), *Power, Culture, and Religion in France, c. 1350-1550*, Woodbridge, Boydell, 1989, p. 141), «[h]umanism did not lead inexorably to Protestantism, but humanist reforms continued alongside the new religion until the outbreak of civil war imposed often unpalatable choices. The concern for the right ordering of religion could not now be separated from doctrinal matters [...]».

7. «In the eyes of the Sorbonne doctors, all of those involved in activities such as the Meaux experiments constituted what the Sorbonniste Noël Béda called 'Luther's confraternity'.» Philip Benedict et Virginia Reinburg, «Religion and the Sacred», dans Mark Holt (dir.), *Renaissance and Reformation France, 1500-1648*, Oxford, Oxford University Press, 2002, pp. 136-137. Il était ironique que les radicaux soient appelés «luthériens», alors que les *Articles veritables* de Marcourt révèlent que lui et d'autres de ses partisans «had gone beyond Lutheran ideas and [Erasmian humanist] anti-clericalism to adopt the more radical doctrine of the Swiss Protestants», et ce notamment par leur adhésion à la négation zwinglienne de la réelle présence du Christ dans les éléments eucharistiques. Cf. Frederic J. Baumgartner, *France in the Sixteenth Century*, New York, St Martin's Press, 1995, pp. 137-140.
8. Cf. Christopher Elwood, *The Body Broken : the Calvinist Doctrine of the Eucharist and the Symbolization of Power in Sixteenth-Century France*, New York, Oxford University Press, 1999, pp. 27-55. Donald R. Kelley (*The Beginning of Ideology : Consciousness and Society in the French Reformation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, pp. 13-19) affirme que l'épisode des Placards transforma le protestantisme français dans l'esprit de plusieurs contemporains en une «religion of rebels» clairement définie et qui devait être enrayée.
9. Cf. Philip Benedict et Virginia Reinburg, *op. cit.*, pp. 138, 139.
10. *Letters and Papers, Foreign and Domestic of the Reign of Henry VIII, 1509-1547*, J.S. Brewer, J. Gairdner, et R.H. Brodie (dir.), 22 volumes (Londres, 1862-1932), iv (3), 6011 : 17 octobre 1529. Cité par McConica, *op. cit.*, p. 108.
11. Nous traduisons : «[...] made up his mind to a final and complete revolt from the Holy See. [The King] says that he will have the holy word of God preached throughout the country : and our Lord, he believes, will aid him in defending his rights ». La lettre de Chastillon du 17 novembre 1533 est citée par William Thomas dans *The Pilgrim : a dialogue on the life and actions of King Henry the Eighth*, édité avec des notes tirées des Archives de Paris et de Bruxelles par J.A. Froude (Londres, Parker and Bourne, 1861) p. 99. Cf. Richard Rex, «Crisis of Obedience», p. 889.
12. Nous traduisons : «without the intermeddling of any exterior person or persons». 24 Henry VIII, c. 12. Cet acte empêchait le recours aux appels juridiques des ecclésiastes anglais à Rome en tant qu'arbitre final, et résolut ainsi les problèmes relatifs à d'éventuels appels contre son divorce d'avec Catherine d'Aragon. Cf. Richard Rex, *Henry VIII and the English Reformation*, Londres, MacMillan, 1993.

13. Pour une analyse intéressante de la progression du programme législatif révolutionnaire du Parlement réformé, voir Richard Rex, «The Crisis of Obedience : God's Word and Henry's Reformation», *The Historical Journal*, vol. XXXIX, n° 4, 1996, 879 pp. «The change in nomenclature from 'pope' to 'bishop of Rome' was a decision taken at the highest level. Throughout 1533 official documents had continued to talk of the 'pope'. . . The legislation of 1534 systematically avoids the title 'pope'».
14. 26 Henry VIII, cap. 1 : "Albeit, the King's Majesty justly and rightfully is and oweth to be the supreme head of the Church of England, and so is recognised by the clergy of this realm in their Convocations; yet nevertheless for corroboration and confirmation thereof, and for increase of virtue in Christ's religion within this realm of England, and to repress and extirp all errors, heresies and other enormities and abuses heretofore used in the same, Be it enacted by authority of this present Parliament that the King our sovereign lord, his heirs and successors kings of this realm, shall be taken, accepted and reputed the only supreme head in earth of the Church of England called Anglicana Ecclesia, and shall have and enjoy annexed and united to the imperial crown of this realm as well the title and style thereof, as all honours, dignities, preeminences, jurisdictions, privileges, authorities, immunities, profits and commodities, to the said dignity of supreme head of the same Church belonging and appertaining. And that our said sovereign lord, his heirs and successors kings of this realm, shall have full power and authority from time to time to visit, repress, redress, reform, order, correct, restrain and amend all such errors, heresies, abuses, offences, contempts and enormities, whatsoever they be, which by any manner spiritual authority or jurisdiction ought or may lawfully be reformed, repressed, ordered, redressed corrected, restrained or amended, most to the pleasure of Almighty God, the increase of virtue in Christ's religion, and for the conservation of the peace, unity and tranquillity of this realm : any usage, custom, foreign laws, foreign authority, prescription or any other thing or things to the contrary hereof notwithstanding" [nous modernisons l'orthographe].
15. Gabrielle Berthoud, *Antoine Marcourt : réformateur et pamphlétaire du Livre des Marchans aux Placards de 1534*, Genève, Droz, 1973, pp. 111, 149.
16. *Le liure des marchans. Reueu & augmente par sont* [sic] *premier autheur*, Genève, Jean Michel, 1541. Cf. Berthoud, *op. cit.*, p. 127.
17. *Le Livre des marchans ... Nouvellement revue et augmenté, par son premier autheur M. Anthoine Marcourt, bien cognoissant telles af-*

- faïres* (1544?). Il s'agit de la seule édition connue à porter le nom de l'auteur. Cf. Berthoud, *op. cit.*, p. 128.
18. *Ibid.*, p. 140.
 19. La seconde édition du *Petit traicté de la Sainte Eucharistie* de Marcourt a été publiée sous le pseudonyme Cephaz Geranius avec le titre abrégé *Declaration de la messe : le fruit dicelle, la cause et le moyen pourquoy & comment on la doit maintenir*, Neuchâtel, Pierre de Vingle, 1534. Cf. Berthoud, *op. cit.* pp. 244-251.
 20. *A declaration of the masse, the fruite thereof, the cause and the meane, wherfore and howe it ought to be maynteyned. Newly perused and augmented by the first author therof. Maister Anthony Marcort at Geneue. Tra[n]slated newly out of French into English*, Wittenberge [i.e. Londres], H. Luft [i.e. John Day], 1547).
 21. *La Doctrine nouvelle et ancienne*, Neuchâtel, Pierre de Vingle, 1534?. À propos de la traduction, voir l'article à paraître d'Isabelle Crevier-Denommé et William Kemp, «La traduction et l'adaptation de la doctrine nouvelle et ancienne de Rhégus (Genève, 1542-1544, Neuchâtel vers 1534)», dans *Cinq siècles d'histoire religieuse Neuchâteloise ; approches d'un tradition protestante*, Institut d'histoire de Neuchâtel.
 22. *A co[m]parison betwene the olde learnynge [and] the newe, translated out of latin in Englysh by Wyliam Turner*, Southwarke, James Nicolson, 1537. Voir aussi *The old learnynge and the new, compared together. Newly corrected and augmented by W. Turner*, Londres, R. Stoughton, 1548. La plus célèbre contribution de Turner à la littérature de la réforme religieuse était *The huntynge & fyndynge out of the Romishe fox whiche more then seuen yeares hath bene hyd among the bisshoppes of Englong [sic] after that the Kynghes hyghnes had comma[n]ded hym to be dryuen out of hys realme*, Bâle [i.e. Bonn, L. Mylius], 1543.
 23. [Guillaume Farel], *Sumaire & briefuve declaration d'aucuns lieux fort necessaires a ung chascun chrestien pour mettre sa costace en Dieu et ayder son prochain ; Item ung Traicte du purgatoire, nouvelle met adiousté sur la fin*, [Neuchâtel, Pierre de Vingle], 1534. John Frith, *A disputacio[n] of purgatorye made by Iohan Frith which is deuided in to thre bokes. The first boke is an answer vnto Rastell, which goeth aboute to proue purgatorye by naturall philosophye. The seconde boke answereth vnto Sir Thomas More, which laboureth to proue purgatorye by scripture. The thirde boke maketh answer vnto my lorde of Rochestre which most leaneth vnto the doctoures*, Antwerp, S. Cock, 1531.
 24. *The Booke of Marchauntes, very profitable to all folks ...* (Londres, 1547) était l'une des premières publications de Jugge. En 1560, Jugge a été

nommé au bureau de l'imprimeur de la reine. Pour une analyse des différences entre ce texte et la première édition anglaise de Godfray de même que les divergences des deux éditions anglaises en regard des éditions françaises à partir desquelles chacune est établie, cf. Berthoud, *op. cit.*, 142-146.

25. *Ibid.*, p. 142
26. Nous traduisons : « printers, authors, and members of the Privy Council operated within a tightly knit circle of friendship, patronage and personal connection. » Andrew Pettegree, « Printing and the Reformation : the English Exception », dans Peter Marshall et Alex Ryrie (dir.), *The Beginnings of English Protestantism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 173. Voir également Diarmaid MacCulloch, *Thomas Cranmer : A Life*, New Haven, Yale University Press, 1996.
27. G.R. Elton, *Reform and Reformation : England 1509-1558*, Cambridge, Harvard University Press, 1977, p. 157 : « Cromwell obtained a grip on the press in latter part of 1533. Under his patronage a very different body of writers and writings took over the task of discussing the issues of the day ; production turned from controversy to constructive thought ».
28. Selon Franklin Le Van Baumer, Henri VIII et Cromwell consacraient au moins autant de soin à la presse d'imprimerie qu'à la session parlementaire. Cf. *The Early Tudor Theory of Kingship*, New York, Russell and Russell, 1966, pp. 35-84. Cf. p. 39 : « Henry VIII exercised a dictatorship of the press which, judged by its results, was just about as effective as any western Europe has ever seen. The opposition, denied the use of the English printing press, was either driven abroad to publish, or else forced to circulate its views in manuscript ».
29. Un « panegyric of King Henry VIII as the abolisher of papist abuses » (1536?) non attribué est également relevé par la deuxième édition du *Short Title Catalogue* (13089a) comme ayant été publié par Thomas Godfray, Bodleian Library, Douce Fragm. f.51 (10).
30. William Tyndale, *The obeyence of a Chrysten man : and howe Chrysten rulers ought to gouverne, wherin also (yf thou marke dilygently) thou shalte fynde eyes to perceyue the craftye conueyaunce of all iuglers*, Londres, Thomas Godfray?, 1536 ; *A Pathway i[n]to the Holy Scripture*, Londres, Godfray, 1536? Et une édition moderne de l'édition plus tardive de P.E. Satterthwaite et D.F. Wright (Grand Rapids, Eerdmans, 1994).
31. Cf. Rex, *op. cit.* pp. 863-867.

32. Nous traduisons : « Tyndale's primary motive in writing *Obedience* was to defend the new learning against the charge that 'it causeth insurrection and teacheth people to disobey their heads and governors, and moveth them to rise against their prince'. » *Ibid.*, p. 866.
33. *Boke of Marchauntes*, Cv r°. Voir aussi Av v° : « These avaricyouse marchauntes covetouse of glory/ paynt their workes/ attributing unto them selves/ that/ which apptayneth unto the onely god : as iustice/ virtue/ wysedom/ pardon/ mercy/ remission of synne. »
34. Cf. Berthoud, *op. cit.*, p. 111. Berthoud, toutefois, ne fournit pas précisément l'étymologie grecque de ce nom rabelaisien. Le terme grec $\pi\alpha\nu\tau\alpha$ (panta), bien sûr, signifie « tout », et $\pi\omega\lambda\eta\varsigma$ (poles) signifie « marchand », « vendeur » ou « fournisseur ». Au sein du nom « Pantapole », la forme satirique adoptée par Marcourt et le projet évangélique se conjuguent.
35. Voir, par exemple, les sermons de Luther de 1531 sur les Galates, *In epistolam Sancti Pauli ad Galatas commentarius* (Wittenberg, G. Röer, 1535) ; Martin Luther, *Werke Weimarer Ausgabe* (WA) 40 I. La première traduction anglaise parut en 1575, *A commentarie of M. Doctor Martin Luther upon the Epistle of S. Paul to the Galathians, first collected ... out of his preaching, and novv out of Latine faithfully translated into English ...* (Londres, Thomas Vautroullier, 1575).
36. *Boke of Marchauntes* (London, Thomas Godfray, 1534), Ci v°. Cf. *Livre des Marchans* (1533), Bviii r° : « Que faictes vous, nobles et vertueux princes, seigneurs et dames, que n'avez vous sur ces marchans icy regard? Et non obstant que par orgueil ilz ne veulent pas estre visitez si avez vous, veulent ou non, sur eulx autorité, et a vous appartient de chastier, de corriger et reprimer les grans excès de telz larrons ; faictes le donc, affin qu'il n'advienne que de vous soit verifié ce que dict Esaie. Telz princes sont infideles, compaignons des larrons. Mais plus tost que en la pre- [B8v°] sence de dieu vivant, duquel portez le nom qui vous a donné la puissance du glaive pour en user a son honneur, deffendans les innocens, punissans tous mal-faictes, soyez trouvez fideles et veritables, consentans a tout bien, resistans au mal de vostre puissance, pour sa bonne volonté, car par luy estes vous a ce commis, et luy seul vous peult exalter ou deprimer en la vie presente et future, et de ce soyez acertenez : si vous tachez l'honnerer, il vous honnera ; si vous l'exaltez, il vous exaltera. Par sa sagesse, les roys regnent et les seigneurs dominant et ordonnent saintes ordonnances ».
37. Ce même passage des Proverbes est cité par Christopher St. German, *Dyaloge in Englysshe bytwyxt a doctoure of dyvynyte and a student in the lawes of Englande* (Londres, Robert Wÿer, 1530?), p. 12 de l'édition

de Montgomery : "By me kings reign, and Makers of Law discern the truth ».

38. Cf. OED. Nous traduisons : « one who deals in goods not manufactured or produced by himself ».
39. *Boke of Marchauntes*, Aiii v°.
40. *Boke of Marchauntes*, Aiii r°-Aiii v°. Cf. *Livre des marchans* (1533), Aii r°-Aii v° : « Et par ainsi personnages laborieux, diligens, industrieux sont requis pour l'entretènement de la chose publicque, lesquelz sans finesse, sans fraude ou cautelle, ayent a distribuer, [Aii v°] commuer, changer, conserver et transporter plusieurs sortes de marchandises d'ung lieu en autre selon l'exigence du temps et necessité du peuple. Ausquelz loyaulx marchans est bien licite, comme a bons et fideles serviteurs de la chose commune ».
41. *Boke of Marchauntes*, Aiii v°-Aiv r°. Cf. *Livre des marchans*, Aii v°-Aiii r° : « Cest estat dont je parle, autant [Aiii r°] que en la chose temporelle et civile est honorable, autant est il en la chose spirituelle et divine, maudict et detestable. Et toutesfoys dieu a permis en sa fureur que, au lieu de bons pasteurs et veritables ministres de sa sainte parolle, soyent en l'eglise survenuz, je ne dis pas seulement gros marchans, mais furieux larrons et insatiables loups ravissants ».
42. Calvin, *Institute of the Christian Religion* (1559) III.19.15
43. Pour une analyse du recours à la *lex divinitatis* par Boniface VIII, voir David Luscombe, « The 'Lex Divinitatis' in the Bull 'Unam Sanctam' of Pope Boniface VIII », dans C.N.L. Brooke *et al.* (dir.), *Church and Government in the Middle Ages*, Cambridge, Cambridge University Press, 1976, pp. 205-221. Voir aussi Wayne J. Hankey, « 'Dionysius dixit, Lex divinitatis est ultima per media reducere': Aquinas, hierocracy and the 'augustinisme politique' », dans Ilario Tolomio (dir.), *Tommaso D'Aquino : proposte nuove di lettura. Festschrift Antonio Tognolo, Medioevo. Rivista di Storia della Filosofia Medievale*, 18, Padova, Editrice Antenore, 1992, p. 119-150.
44. *Corpus iuris canonici*, édition d'Emil Friedberg, Leipzig, B. Tauchnitz, 1879 ; réimpression : Graz, Akademische Druk-U, Verlagsanstalt, 1955 ; 1959, vol. 2, col. 1245-46 : « One sword ought to be subordinated to the other, and temporal authority subjected to spiritual power. For, since the Apostle said : 'There is no power except from God and those that are, are ordained of God' [Rom 13: 1-2], they would not be ordained if one sword were not subordinated to the other and if the inferior one, as it were, were not led upwards by the other. For according to the Blessed Dionysius, it is the law of divinity that the lowest things are led to the highest by intermediaries. Then,

according to the order of the universe, all things are not led back equally and immediately, but the lowest by the intermediary, and the inferior by the superior... Therefore if the terrestrial power err, it will be judged by the spiritual power ; but if a minor spiritual power err, it will be judged by a superior spiritual power ; but if the highest power of all err, it can be judged only by God, and not by man... This authority is not human but rather divine, granted to Peter by a divine word and reaffirmed to him and his successors... Therefore whoever resists this power thus ordained by God, resists the ordinance of God [Rom 13: 2], unless he invent like Manicheus two beginnings...» Cf. Giles of Rome, *De ecclesiastica potestate*, édition d'Arthur P. Monahan, Lewiston, 1990, I.4, pp.17-20 et introduction de Monahan, p. xxvii. Pour la formulation de la *lex divinitatis* de Thomas d'Aquin, cf. *Summa Theologica* IIa, IIae Q.172, art. 2.

45. *Boke of Marchauntes*, Aii v°.
46. *Ibid.*, Aiii r°.
47. *Ibid.*, Biv v°.
48. *The workes of Geffray Chaucer newly printed, with dyuers workes whiche were neuer in print before : as in the table more playnly dothe appere*, édition de William Thynne, Londres, Thomas Godfray, *cum priuilegio*, 1532. Cf. Geoffrey Chaucer, *Canterbury Tales*, édition de A.C. Cawley, Londres, Dent, 1975, pp. 494-518. La référence du « canon's yeoman » à la « slidyng science » (l.732) et à la « crafty science » (l.1253) de son maître trouve son écho dans la « sleyghnesse » [habilité] des marchands de Marcourt ; « The Canon's Yeoman's Tale » et la satire de Marcourt convoquent tous deux un travesti de la transsubstantiation. Comparez avec le *Boke of Marchauntes*, Avi.
49. Chaucer, *op. cit.*, pp. 424-426 ; cf. pp. 343-360.
50. Lorenzo Valla, *De falso credita et ementita Constantini donatione libellus* (Strasbourg, 1506), traduit par William Marshall et publié par Thomas Godfray sous le titre *A treatyse of the donation or gyfte and endowme[n]t of possessions, gyuen and graunted vnto Syluester pope of Rhome, by Constantyne emperour of Rome, [and] what truth is in the same grau[n]t thou mayst se, and rede ye iugement of certayne great lerned men, whose names on the other page of this leafe done appere, translated by William Marshall* (Londres, Thomas Godfray, 1534). Pour une édition française moderne, voir Jean-Baptiste Giard (dir.), *Sur la donation de Constantin à lui faussement attribuée et mensongère de Lorenzo Valla* (Paris, Belles Lettres, 1993). Selon Paul Halsall, *Medieval Sourcebook* : « This is perhaps the most famous forgery in history. For centuries, until Lorenzo Valla proved it was forgery during the Renaissance it provided the basis for papal territorial and

jurisdictional claims in Italy. Probably at least a first draft of it was made shortly after the middle of the eighth century in order to assist Pope Stephen II in his negotiations with the Frankish Mayor of the Palace, Pepin the Short. The Pope crossed the Alps to anoint the latter as king in 754, thereby enabling, the Carolingian family, to which Pepin belonged, to supplant the old Merovingian royal line which had become decadent and powerless and to become in law as well as in fact rulers of the Franks. In return, Pepin seems to have promised to give to the Pope those lands in Italy which the Lombards had taken from Byzantium. The promise was fulfilled in 756. Constantine's alleged gift made it possible to interpret Pepin's grant not as a benefaction but as a restoration.» <http://www.fordham.edu/halsall/source/donatconst.html>, page consultée le 26 mars 2005.

51. Marsile de Padoue, *The defence of peace : lately translated out of laten in to englyssbe, with the kynges moste gracymous priuilege* (Londres, Robert Wyer, 1535). Bien que complété dès 1324 et ayant circulé à l'état de manuscrit, le texte latin original ne connut d'impression qu'en 1522 avec l'édition bâloise de Beatus Bildius : *Opus insigne cui titulum fecit autor [Marsilius] Defensorem pacis, quod qu[ae]stionem de potestate papæ et imperatoris tractet. Scriptum nunc in lucem primum ad.* (Bâle, 1522).
52. Shelley C. Lockwood, «Marsilius of Padua and the Case for the Royal Ecclesiastical Supremacy», *Transactions of the Royal Historical Society*, vol. VI, n° 1, 1990, pp. 89-119. Cf. Rex, *op. cit.*, p. 882.
53. Dans une lettre à Cromwell, Marshall indique qu'il compte sur la promesse de Cromwell d'une subvention de 20 livres (£20) pour la publication de sa traduction de l'œuvre de Marsile de Padoue. Cf. *Letters and Papers of Henry VIII*, 7, 423.
54. Selon Augustin, les deux cités – la *civitas Dei* et la *civitas terrena* – sont constituées par deux sortes d'amour, c'est-à-dire l'*amor Dei* et le *libido dominandi*. Cf. *De civitate Dei*, XIV.1. Pour Augustin, il est caractéristique de ce débat de confondre le bien fini et temporel avec le bien infini et éternel; c'est le noyau de la satire de Marcourt.
55. Marsile de Padoue, *Defender of the Peace* : « Christ Himself did not come into the world to rule men, or to judge them by civil judgment, nor to govern in a temporal sense, but rather to subject Himself to the state and condition of this world ; that indeed from such judgment and rule He wished to exclude and did exclude Himself and His apostles and disciples, and that He excluded their successors, the bishops and presbyters, by His example, and word and counsel and command from all governing and worldly, that is, coercive rule. I will

also show that the apostles were true imitators of Christ in this, and that they taught their successors to be so. I will further demonstrate that Christ and His apostles desired to be subject and were subject continually to the coercive jurisdiction of the princes of the world in reality and in person, and that they taught and commanded all others to whom they gave the law of truth by word or letter, to do the same thing, under penalty of eternal condemnation. Then I will give a section to considering the power or authority of the keys, given by Christ to the apostles and to their successors in offices, the bishops and presbyters, in order that we may see the real character of that power, both of the Roman bishop and of the others...» Cf. Paul Halsall, *Medieval Source Book*, <http://www.fordham.edu/halsall/source/marsiglio4.html>, page consultée le 26 mars 2005.

56. Martin Bucer, *Das Einigerlei Bild bei den Gotglaubigen an Orten da Sie Verehrt, Nit Mogen Geduldet Werden* (Strasbourg, 1530), cité d'après *Opera Omnia, Deutsche Schriften*, Vol. IV «Zur auswärtigen Wirksamkeit 1528-1533», Güteresloh, Güteresloher Verlagshaus, 1960, p. 167. Selon Bucer, «Images are forbidden by the first and second commandments because they always lead to idolatry... that to set up images in churches was to invite idolatry. God is to be worshipped spiritually, not through images, and that the true Christian should pay not attention to created things... images are evil and they make God angry.» La traduction de William Marshall est intitulée *A treatise declaryng [and] shewing dyuers causes take[n] out of the holy scriptur[es], of the sente[n]ces of holy faders, [and] of the decrees of deuout emperours, that pyctures [and] other ymages which were wont to be worshypped, ar i[n] no wise to be suffred in the temples or churches of Cbristen men* (Londres, Thomas Godfray, 1535?). La traduction de Marshall n'est pas directement établie d'après le texte allemand de *Das Einigerlei Bild*, mais plutôt d'après une traduction latine du texte de Bucer de Jacobus Bedrotus, *Non esse ferendas in Templis Christianorum Imagines et Statuas* (Strasbourg, 1530). Je suis redevable envers John McDermid pour cette information.
57. Jacques Lefèvre d'Étaples, «Preface to the Commentary of the Four Gospels», dans Eugene F. Rice (dir.), *The Prefatory Epistles of Jacques Lefèvre d'Étaples*, New York, Columbia University Press, 1972, p. 436.
58. *Boke of Marchauntes*, Aviii v°-Bi r°. Marcourt se réfère peut-être à une pratique spirituelle de la fin du Moyen Âge qui consistait à contempler l'hostie ou des reliques sacrées, telle qu'on la pratiquait au sanctuaire de Thomas à Becket à la Cathédrale de Canterbury – un bénéfice spirituel à être «acheté» par le fidèle.

59. *A treatise concernynge the diuision betwene the spiritualtie and temporaltie* (Londres, Thomas Berthelet, 1532?) ; *Salem and Bizance* (Londres, Thomas Berthelet, 1533).
60. *An answeere to a letter* (Londres, Thomas Godfray *cum priuilegio*, 1535) ; voir aussi *A treatyse concerninge the powre of the clergie and the lawes of the realme* (Londres, Thomas Godfray, 1535?).
61. St German, *Answer to a Letter*, Giv r°, Gv r°. Comparez avec *Powre of the clergie*, Diiii.
62. *Boke of Marchauntes*, Cii v°-Ciii r°. Sur l'importance du recours au modèle de royauté de l'Ancien Testament dans la campagne des années 1530 en appui à la revendication d'Henri VIII à titre de chef de l'Église d'Angleterre, voir Richard Rex, *Henri VIII and the English Reformation* (Hound Mills, Basingstoke, Hampshire : MacMillan, 1993).
63. Ethan Shagan, « Clement Armstrong and the Godly Commonwealth : Radical Religion in Early Tudor England », dans *The Beginnings of English Protestantism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 61. Shagan affirme : « it is a commonplace of scholarly analyses of the 'radical Reformation' that radical theology required churches to be organised 'on the principle of voluntary association' [quoting George Williams, *The Radical Reformation*, xxviii] and that radicals 'disdained a settled relationship with secular society.' ... yet in Armstrong's case we have what seems to be an authoritarian and hyper-institutionalist concoction mixed from many of the same elements found in the Anabaptist theological brew. In the English Reformation 'radical' and 'magisterial' cannot function as simple antonyms ... In England of the early 1530s ... the hopes of a small evangelical minority lay in the policies of a mercurial king who had begun making dark threats against the pope and the clergy.» Cf. p. 78.
64. Public Record Office, State Papers, Theological Tracts 6/11, 199 v°. Cité par Shagan, *op. cit.*, p. 74.
65. Cf. Berthoud, *op. cit.*, p. 141 : « Godfray, on l'a vu, n'a dissimulé ni son nom, ni son adresse, mais n'a pas renoncé totalement pour autant aux indications fictives de Pierre de Vingle ... D'autre part, 'l'Imprimé à Corinthe' est devenu 'Written at Corinthe, by your frende and lover (out of frenche) Thorny, wyld, wedy, harletry.' Le traducteur ne s'est malheureusement pas trahi davantage par ces mots énigmatiques ».
66. *Livre des Marchans* (1533), Ci v° [nos italiques]. Je suis reconnaissant à Isabelle Crevier-Denomné d'avoir porté à mon attention cette importante divergence au niveau de la traduction.

67. *Boke of Marchauntes*, Ciii r°.
68. En plus des volumes publiés par Godfray déjà mentionnés, les traductions de Marshall comprennent les suivantes : Girolamo Savonarola, *An exposition vpon the li Psalme, called Miserere mei deus* (Londres, Thomas Godfray, *cum privilegio regali*, 1535?) ; *The forme and maner of subue[n]tion or helping for pore people, deuysed and practysed i[n] the cytie of Hypres in Flaunders, whiche forme is auctorised by the Emperour, [and] approued by the facultie of diuinitie in Paris* (Londres, Thomas Godfray, *cum privilegio regali*, 1535). James McConica remarque que “interest in Savonarola, a marked concern of the Erasmian community everywhere, was early a property of the English group – Savonarola’s meditation on the ‘Miserere mei, Deus’ was one of the most poignant and widely circulated documents of the pre-reform period.” McConica, *op. cit.*, p. 195.
69. Voir la note 75 ci-dessous.
70. *An epistle of sai[n]t Bernarde, called the golden epistle, whiche he se[n]t to a yo[n]g religyous man whom he moche loued. And after the sayd epistle, foloweth four reuelations of Saint Birget* (Londres, Thomas Godfray, 1535). La traduction du «golden epistle» ou du «de perfectione vitae» est attribuée à Christopher St German par John Bale, *Index Britanniae scriptorium, compiled (1548-1554)* et à Richard Whitford of Syon House par McConica, *op. cit.*, p. 116. Cf. Edmund Colledge, «Fifteenth – and Sixteenth-century versions of “The Golden Epistle of Saint Bernard”», *Medieval Studies*, n° 37, 1975, pp. 122-129. On attribue aujourd’hui communément le “golden epistle” à Bernard of St Thierry, ami de Bernard. Pour une édition moderne, voir *The golden epistle of Abbott William of St Thierry*, traduit par Walter Shewring ; avec une introduction d’Abbot Justin McCann (Londres, Sheed and Ward, 1980).
71. Giles du Wes, *An introductorie for to lerne to rede, to pronounce, and to speke Frenche trewly*, 2 vol., Londres, Thomas Godfray, 1534 ; réimpression du vol. 1, Genève, Slatkine reprints, 1972. Christian Schmitt, «La grammaire de Giles du Wes, étude lexicale», *Revue de linguistique romane*, n° 43, 1979, pp. 1-45. Originaire de Flandres, Du Wes était le ‘keeper of the Library at Richmonte.’
72. John Foxe, *Actes and monuments of these latter and perillous dayes, touching matters of the Church, wherein ar comprehended and described the great persecutions [and] horrible troubles, that haue bene wrought and practised by the Romishe prelates, speciallye in this realme of England and Scotlande...* (Londres, John Day, *cum privilegio Regiae Maiestatis*, 1563).

73. La Proclamation royale, adoptée le 8 juillet 1546, figure dans le Registre de Bonner, suivie du certificat d'Edmund Bonner au Conseil privé confirmant l'exécution de l'ordre et comprenant une liste des livres prohibés, Guildhall MS 9531/12, pt1, folio 91 r° : «The king's most excellent majesty – understanding how, under pretence of expounding and declaring the truth of God's Scripture, divers lewd and evil-disposed persons have taken upon them to utter and sow abroad, by books imprinted in the English tongue, sundry pernicious and detestable errors and heresies, not only contrary to the laws of this realm, but also repugnant to the true sense of God's law and his word ... His majesty straitly chargeth and commandeth, that no person or persons, of what estate, degree, or condition soever he or they be, from the day of this proclamation, presume to bring any manner of English book, concerning any manner of Christian religion, printed in the parts beyond the seas, into this realm... » Cf. *Tudor Royal Proclamations*, P. L. Hughes et J. F. Larkin (éd.), 3 vol., New Haven, Yale University Press, 1964, t. 1, pp. 373-76. Le catalogue des livres prohibés est seulement rapporté dans la première édition des *Actes and Monuments* (1563), p. 573, 574. À propos de l'index de Paris, voir Benedict et Reinburg, « Religion and the Sacred », p. 139.
74. Cf. Edmund Bonner, *Certificatorium factum dominis de privato consilio regio super concrematione quorundam librorum prohibitorum*, Guildhall MS 9531/12, folio 91 v° ; réimpression : *Actes and Monuments* (Londres, Adam and Company, 1873), appendice au vol. V, no xviii.
75. *The summe of the holye scripture : and ordinarye of the Christen teaching, the true Christen faithe, by the whiche we be all iustified. And of the vertue of baptesme, after the teaching of the Gospell and of the Apostles, with an informacyon howe all estates shulde lyve accordynge to the Gospell* (Antwerp? : s.n., 1529). Reprinted again after the accession of Edward VI under the title *The summe of the holy Scripture, and ordinarye of the Chbrystian teaching* (no place, 1548). Voir le fac-similé en édition moderne de Robert Peters, *The sum of the Holy Scripture and A supplication for the beggars 1529* (Menston, Scolar Press, 1973). Comme l'a démontré Isabelle Crevier-Denommé, l'histoire de la publication de ce texte a été relativement complexe, ayant été traduit en anglais et en italien de même qu'en français. Voir son article à paraître, « Les changements doctrinaux dans les versions de la *Summe de l'escripture saincte* (1529-1539) », communication présentée au colloque « Les impressions réformées de Pierre de Vingle », congrès de la Renaissance Society of America, Cambridge University, avril 2005.

76. *De Summa der Godliker Schrifturen* (Leyde, 1523), édition de Johannes Trapman (Leyde, Elve/Labor Vincit, 1978). Publiée anonymement en 1523, la *Summa* était la libre traduction de l'ouvrage latin *Oeconomica Christiana* qui n'avait été publié qu'en 1527.
77. *Of the Sum of the Holy Scripture and Ordinary of the Christian Teaching*, STC 3039. Cf. John N. King, «John Day : master printer of the English Reformation», *The Beginnings of English Protestantism*, Peter Marshall et Alec Ryrie (dir.), Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 184. Voir aussi la note introductive de Robert Peters à l'édition fac-similé de la Scholar Press de *The sum of the holy Scripture*, (note 74 ci-dessus). Simon Fish, *A supplication of the poore commons. Wherunto is added the Supplicacyon for the beggers* (Londres, John Day et William Seres?, 1546). Sir Thomas More impliqua Fish dans la défense de la doctrine du Purgatoire comme il le fit avec John Frith. Voir *The supplycacyon of soulys made by syr Thomas More knight . . . Agaynst the supplycacyon of beggars* (Londres, William Rastell, 1529). Une autre des publication de Thomas Godfray résonne dans une certaine mesure avec la satire sociale de la *Supplication* de Fish. Voir la traduction de William Marshall de la *Forma subventionis pauperum* (1526) de l'érasmien espagnol Juan Luis Vives, *The forme and maner of subue[n]tion or helping for pore people, deuysed and practysed i[n] the cytie of Hypres in Flaunders, whiche forme is auctorised by the Emperour, [and] approued by the facultie of diuinitie in Paris. Cu[m] priuilegio regali* (Londres, Thomas Godfray, 1535). Juan Luis Vives, *De Subuentione Pauperum sive De Humanis Necessitatibus*, Libri II, édition de C. Matheussen et C. Fantazzi (Leiden, E.J. Brill, 2002).
78. Cf. Crevier-Denommé, *op. cit.*
79. Notre traduction : «declined the general heterodoxy of the Protestant reformers» ; «the very formula of the Henrician Church», McConica, *op. cit.*, p. 10, 11.
80. Pour une analyse pénétrante de la situation de la Réforme dans les années ayant immédiatement précédé le couronnement d'Édouard VI, voir Alec Ryrie, «The Strange Death of Lutheran England», *Journal of Ecclesiastical History*, vol. LIII, n° 1, janvier 2002, pp. 83-92. Comme Ryrie le résume, il y a une divergence d'opinion significative dans l'interprétation de cette période. Richard Rex la conçoit comme étant presque une Contre-Réforme à part entière alors qu'Eamon Duffy aborde le parti réformateur comme attendant son heure dans l'anticipation de la succession. Cf. Rex, *op. cit.*, p. 144 et Eamon Duffy, *The Stripping of the Altars*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1992, pp. 424-47. Sur cette divergence historique, voir Ryrie, *op. cit.*, p. 83.

81. Benedict et Reinburg, *op. cit.*, p. 139.
82. Philip Benedict, «The Wars of Religion, 1562-1598», dans Mark Holt, *op. cit.*, p. 150.